043-254300593-20240911-2024_03_04-DE

eçu le 17/09/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 11 septembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Velay Pilat, légalement convoqués se sont réunis, salle des associations à Aurec-sur-Loire, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET.

Date de la convocation : 05 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 26
Nombre de pouvoirs : 2

Présents:

<u>CC Loire Semène</u>: Bernard BOURGIE, Elisabeth MOULIN, Daniel DURIEUX, David RABEYRIN (représentant de Nadia ADJERIOU), Anne-Sophie BREYSSE, Christian BLACHON, Bernard COLLIN, Frédéric GIRODET, David CHAUDIER (représentant de Joseph BUGNAZET), Elisabeth ROYON, Edwige ODIN <u>CC des Monts du Pilat</u>: Jean-François BERNE (représentant Sabine PARAT-MANZI), Caroline BERGERE, Pascal MARTEL, Stéphane EXBRAYAT, Michel CHARDON, Gilles MANCIER, Philippe LAGNIET, Aurélie GRANGE, Nicolas JOURJON, Denis THOUMY, Paul THIOLLIERE, Gérard LINOSSIER, Michel MONTEUX, Sébastien LE GRIS <u>CC du Pays de Montfaucon</u>: Nicolas PEYRARD

Absents et ont donné pouvoir :

CC des Monts du Pilat :

Françoise DURIEU donne pouvoir à Aurélie GRANGE Didier PINOT donne pouvoir à Jean-François BERNE

Absents excusés :

<u>CC Loire Semène</u>: Fabrice TENDILLE, Patrice FRANC, Nadia ADJERIOU, Guy ESCOFFIER, Joseph BUGNAZET <u>CC des Monts du Pilat</u>: Didier PINOT, Sabine PARAT-MANZI, Madjid BRIBI, Emeline RAPAUD, Françoise LECORNU, Jean-Bernard FERNANDEZ, Michel GONNET, Lucile KROLL, Françoise DURIEU, Sébastien GEORJON, Jean-Pierre BASTY, Isabelle BAAS, Bernadette CORTIAL, Monique MARQUET, Laurent PEREZ, Mireille TARDY, Danielle RANGER, Christian ROUCHOUZE, Raymonde DEYGAS

CC du Pays de Montfaucon : Jean-Michel POINAS

Participaient également :

Secrétaire de séance : Bernard COLLIN

043-254300593-20240911-2024_03_04-DE

leçu le 17/09/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION N° 2024_03_04

Objet: VENTE DE BACS ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

VU la délibération n°2023_03_02 du 05 juillet 2023 par laquelle le Comité syndical a choisi le scénario de pré-collecte en colonnes afin d'optimiser le service de collecte sur l'ensemble du territoire du SICTOM Velay Pilat ;

Au regard du déploiement des colonnes sur le territoire, le SICTOM Velay Pilat possède des bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif inutilisés.

Il est donc proposé au Comité Syndical de fixer une tarification pour la vente de bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

- DECIDE de fixer le prix de vente des bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif de 770 litres (état neuf)
 à 80 € TTC l'unité;
- DECIDE de fixer le prix de vente des bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif de 770 litres (état moyen)
 à 40 € TTC l'unité;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

A Saint-Just Malmont, pour copie conforme

Le Président, Frédéric GIRODET

2.1. La Garnasse - La Font du Loup 43240 SAIN JUST MALMONT Tél. 04 35 69 64 email : accueil@sictomvelaypilat.fr

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)